



ARCQ

IL EST URGENT D'AGIR POUR LA RECONNAISSANCE!

FOCom attendait beaucoup de l'Accord Reconnaissance des Compétences et des Qualifications dont l'un des principes est de répondre aux attentes des salariés en termes de reconnaissance selon des critères d'évaluation équitables, homogènes et transparents, fondés sur les compétences mises en œuvre et les qualifications de chacun.



Force est de constater que l'application de cet accord est tronquée et la décision unilatérale de l'entreprise visant à mettre en place un nouveau référentiel métier a totalement changé la donne. Les modalités de positionnement des salariés sur des niveaux de qualification (base, opérationnel, avancé, référent) sont contestées et contestables d'autant plus qu'elles conditionnent les mesures salariales dont les personnels bénéficieront ou non au titre de l'accord.

FOCom dénonce de nombreuses dérives et dysfonctionnements tels que les budgets portés par le périmètre hiérarchique, les désaccords sur l'évaluation du niveau de compétence du salarié et l'attribution arbitraire des codes métiers.

Il est indispensable d'apporter les améliorations nécessaires au dispositif RCQ correspondant aux nouvelles exigences de montée en compétences des métiers de demain. Les managers doivent avoir les moyens nécessaires et être davantage accompagnés.

FOCom espère un retour à un dialogue serein et loyal, et revendique :

- ▶ Une communication sur l'accompagnement et les actions d'évolutions de carrières pour les salariés
- ▶ Une application homogène de l'accord au niveau national
- ▶ Une présentation des bilans au sein des DO/Divisions
- ▶ Un renforcement des parcours professionnels et de la formation associée
- ▶ Un budget dédié et adapté
- ▶ Une ouverture de la négociation de l'accord avant le T4 2021

Les militants FOCom défendent vos intérêts et vous accompagnent pour obtenir votre reconnaissance avec la possibilité de porter vos dossiers via les instances Paritaires (CAP&CCP).



J'adhère à FOCom en ligne

